



**Statement by H.E. Mr. Juli Minoves-Triquell,
Minister of Foreign Affairs, Culture and Cooperation
of the Principality of Andorra
14th Ministerial Council of the OSCE
Brussels (4-5 December 2006)**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de féliciter très chaleureusement le Monténégro qui siège aujourd'hui pour la première fois au Conseil Ministériel en qualité d'Etat membre de l'OSCE. C'est le premier pays qui rejoint notre grande famille depuis l'entrée de l'Andorre il y a déjà dix ans.

Ce Conseil Ministériel montre une fois de plus que nous devons lutter collectivement contre des menaces transnationales et multidimensionnelles. Force est de constater qu'il n'est pas aisé pour un Etat ou pour une organisation internationale de faire face de façon unilatérale à ces défis.

C'est pour cela que l'OSCE doit s'orienter résolument vers le renforcement de sa coopération et de son interaction avec l'ensemble des organismes internationaux et régionaux conformément aux dispositions adoptées lors de la Charte pour la Sécurité Européenne à Istanbul.

Toutes les organisations internationales sont invitées à développer leur complémentarité. L'OSCE a de nombreux atouts à faire valoir notamment en matière de défense des droits de l'homme ainsi que dans le domaine de la sécurité.

Il nous faut définir des priorités et structurer l'exécution de nos projets tout en promouvant le concept large de sécurité qui est basé sur l'équilibre des trois dimensions définies par l'OSCE: la dimension politico militaire, la dimension économique et environnementale et la dimension humaine.

Nous devons nous montrer déterminés dans la lutte contre le crime organisé car celui-ci est intimement lié à la corruption, au trafic illicite de stupéfiants et des armes ainsi qu' à la traite des êtres humains.

Il est essentiel de renforcer l'Etat de droit dans notre région par la promotion de la justice, de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

La communauté internationale redouble d'efforts pour lutter contre le terrorisme et l'Andorre a déjà ratifié la plupart des conventions des Nations Unies relatives à la lutte contre le terrorisme et prépare la conclusion de cet effort pour 2007.

Les décisions que nous prendrons au cours de ce Conseil permettront d'améliorer sensiblement les mécanismes de prévention et de lutte contre le terrorisme. Il est important de contrôler l'accès aux armes et aux arsenaux afin de limiter l'action néfaste des terroristes. L'Andorre, pays sans armée et en paix depuis 1278, est un Etat engagé dans le désarmement. Nous participons de manière active à la réalisation de projets au sein de l'OSCE en particulier dans la région de l'Asie Centrale, dans le cadre du projet relatif aux armes petites et légères et excédents de munitions conventionnelles au Tadjikistan.

Mon pays soutient le plan d'action pour lutter contre la traite des êtres humains et en particulier le trafic des femmes et des enfants. La coopération entre les Etats d'émigration et les Etats d'immigration est essentielle mais elle n'est pas suffisante. Nous devons améliorer notre connaissance sur les raisons qui motivent ces trafics afin de mieux les attaquer.

La promotion des droits de l'homme à travers le monde n'est pas sans danger. Nous devons assurer les libertés politiques et de la presse dans notre région. Des personnes payent encore de leur vie la liberté de pensée et d'expression. La liberté d'expression, avec ses droits et ses devoirs, est un pilier des sociétés démocratiques que nous devons tous soutenir sans faille.

Nous devons apprendre à aller plus loin que la tolérance, vers le respect mutuel. Une société gouvernée par la raison et par l'éthique, qui reconnaît la dignité de l'être humain, une société qui valorise l'éducation surtout dans le domaine des droits de l'homme deviendra une société de paix. Le rôle de l'éducation dans la promotion du dialogue interethnique et interreligieux, dans l'apprentissage de la tolérance et de la non discrimination, est essentiel.

L'humanité doit pouvoir s'organiser comme une société globale, plurielle et multiculturelle, dans le respect des droits de l'homme et de la démocratie. L'OSCE a son rôle à jouer pour atteindre cet objectif. Dans ce sens, mon pays s'associe à la déclaration de la Finlande ce matin, au nom de l'Union Européenne.

Apreciamos la labor de la OSCE en su combate contra la intolerancia y la discriminación, promoviendo el respeto mutuo y la diversidad. Asimismo, apoyamos la decisión de organizar una conferencia de seguimiento a la Reunión de Córdoba posiblemente en Bucarest el próximo año sobre este tema.

En este sentido tomamos nota de los trabajos realizados por la Alianza de las Civilizaciones, y la merecida atención que dan a la juventud en el combate contra la intolerancia y la discriminación. Felicitamos a la ODIHR por su trabajo a favor de la democracia y los derechos humanos. Hemos previsto una participación a los programas de la ODIHR con una contribución voluntaria para 2007.

Mi país apoya todo tipo de iniciativas dirigidas a promover la resolución de conflictos. En este sentido participamos de manera activa en el Programa de rehabilitación económica para la zona del conflicto del sur de Osetia. El proyecto es un instrumento para promover la confianza entre las partes involucradas.

Nuestra organización debe hacer un adecuado seguimiento de los resultados del Foro Económico sobre el transporte, y preparar el próximo Foro sobre la seguridad medioambiental y el desarrollo sostenible en el área de la OSCE, con una especial atención a la degradación del terreno, la contaminación del suelo y la gestión de los recursos hídricos.

Nos mostramos satisfechos con los trabajos encaminados al fortalecimiento de la OSCE que se han llevado a cabo a lo largo de este año. La reforma debe entenderse como una adaptación continua y flexible para mejorar nuestros instrumentos. Reforzaremos así la capacidad de reacción de la organización para adaptarse a los nuevos retos.

En este sentido, resaltamos la importancia de la decisión sobre las reglas de procedimiento, que recoge las nuevas realidades y prácticas introducidas desde 1973. Vemos méritos también en la propuesta de mejorar el proceso consultativo de la OSCE, creando una estructura por comités, que servirá para sistematizar las prioridades y objetivos del organismo garantizando el adecuado tratamiento de los temas transdimensionales.

Señoras y Señores,

El compromiso de mi país con la OSCE se manifiesta en numerosas ocasiones. En el 2004, Andorra asumió la Presidencia del Foro de la Seguridad en materia de Cooperación. En el 2007, mi país acogerá la Conferencia económica de la Asamblea Parlamentaria de la OSCE que tratará sobre el fortalecimiento de la estabilidad y la cooperación a través del comercio internacional.

Al finalizar mi intervención deseo felicitar a la Presidencia belga por la excelente organización de este consejo ministerial en la ciudad de Bruselas, así como por el trabajo realizado a lo largo de este año. Quiero también expresar mis mejores deseos de éxito a la próxima presidencia española, y a nuestro querido amigo y colega Miguel Ángel Moratinos. Andorra le brinda su completa y más sincera colaboración para que sigamos trabajando para garantizar la seguridad, la paz, la estabilidad y los valores de nuestro continente.

Muchas gracias.

